



# À l'Abri du Château

*La revue 100 % Montéleger*

# AU SOMMAIRE

*dans ce numéro*



## Vie de la Mairie

Mot de Maire .....	p. 3
Modification collecte des déchets .....	p. 4
Pompiers .....	p. 5



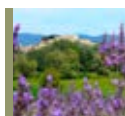
## Vie sociale

CCAS La semaine bleue .....	p. 5
-----------------------------	------



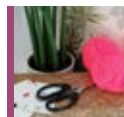
## Jeunesse

Les vacances sont bientôt finies .....	p. 9
Sou des écoles .....	p. 9



## Urbanisme et environnement

Bruit du voisinage .....	p. 10
Responsabilité .....	p. 10
Éclairage publique .....	p. 10
Travaux à l'école .....	p. 11
Aménagement entrée Est du village .....	p. 11
Urbanisme .....	p. 11



## Associations

La petite compagnie Montéléger .....	p. 12
Internet et moi .....	p. 12
Société Mycologique .....	p. 13
Club de l'espérance .....	p. 14
Atelier couture .....	p. 14
Monbeausel .....	p. 15
Monbeaujardin .....	p. 15



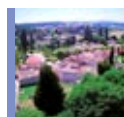
## Sports

Foot .....	p. 16
Gym volontaire .....	p. 17
Tennis .....	p. 18
Véore XV .....	p. 18



## Animation et culture

Pêle mêle des festivités .....	p. 29
Chemin des artistes .....	p. 20
Libélo .....	p. 21



## Vie du village

État civil et agenda .....	p. 22
Le petit journal des Montélé'joie .....	p. 23



AGENCE  
POSTALE  
COMMUNALE

*À votre service :*

- ▶ Affranchissements
- ▶ Dépôt et retrait de courriers et colis
- ▶ Vente d'enveloppes et emballages prêt à envoyer
- ▶ Opérations courantes sur CCP et compte d'épargne
- ▶ Consultation via la tablette tactile des services publics et municipaux

- 📍 8 cours des platanes - 26760 Montéléger
- 🕒 Du lundi au vendredi de 8<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00
- ☎ 04 75 59 50 18

## L'ABRI DU CHÂTEAU

Directrices de publication :

Marylène PEYRARD  
Valérie CHAMPEY

Les contributeurs :

Clubs et associations,  
Représentants  
Élus

Crédits photos :

Droits réservés  
Shutterstock  
4° couverture : Valentin Harrault

Conception et impression :

Imprimerie Despesse (26)

Tirage :

760 exemplaires





Marylène Peyrard

## MAIRIE DE MONTÉLEGER

4 cours des Platanes  
26760 Montéleger

04 75 59 50 18

mairie@monteleger.fr

Accueil physique et téléphonique  
tous les matins de 8 h à 12 h

# L'ÉDITO

de votre Maire

## De grâce, rendez-nous les députés-maires !

Les élections se suivent et ne se ressemblent pas. Le second tour des élections législatives a réservé quelques surprises de taille et rebattu les cartes au sein du paysage politique de l'Assemblée Nationale. Si la situation est « inédite » comme l'a souligné l'actuelle Première ministre, elle n'est peut-être pas de nature à empêcher l'exercice du pouvoir. Ce qui est certain, c'est que cet exercice ne sera plus aussi vertical que jadis. L'Assemblée Nationale va retrouver une forme d'autorité que le fait majoritaire du quinquennat précédent avait sévèrement entamée et redevenir, nous l'espérons, le lieu du débat, de l'échange, de la recherche du compromis permettant de dégager des majorités partielles et plurielles.

Alors que certains brandissent aujourd'hui le spectre de la paralysie institutionnelle, il est difficile de croire en leur sincérité alors qu'ils militaient hier en faveur d'une dose de proportionnelle, voire de la proportionnelle intégrale : ce mode de scrutin dont on sait qu'il offrirait à l'Assemblée Nationale un visage à minima équivalent à celui qui résulte des présentes élections législatives !

Par contre on ne peut que s'interroger sur le bien-fondé de la loi sur le non-cumul des mandats. Son objectif semblait louable au départ puisqu'il s'agissait de dégager du temps au député pour l'exercice de son mandat et pour le bon mécanisme de la représentation nationale ; mais la suppression du cumul a, au contraire, précipité l'éloignement du député vis-à-vis du citoyen et ceci d'autant plus aujourd'hui, où plus de la moitié des nouveaux députés ne disposent pas d'un mandat d'élu local.

Auparavant le monde des élus nationaux et celui des élus locaux se parlait au travers du député-maire ; aujourd'hui le fossé s'est aggravé car les députés primo-élus manquent bien souvent cruellement de connaissances sur la manière de gérer les collectivités au quotidien. Nous avons pu le constater quand les « gilets jaunes » s'exprimaient chaque samedi pour dire leur désarroi. Nos députés n'ont pas su anticiper la colère qui montait et l'incompréhension qui grondait. La solution est venue du terrain. Le Président de la République a lancé le grand débat national après avoir enfin sondé les maires, les seuls

fantassins de la République en prise directe avec les administrés et la réalité du quotidien !

Par ailleurs les députés, lorsqu'ils sont élus, devraient se considérer comme affranchis de la tutelle de leur parti et encore plus de la tutelle du pouvoir exécutif car ils n'ont de compte à rendre, en dernière analyse, qu'au peuple qui les a élus ! Or les députés ne peuvent remplir leur mission en toute indépendance que s'ils ont déjà acquis une grande compétence de gestion publique grâce à l'exercice durable de mandats locaux.

Et un député ne peut obtenir la confiance de ses concitoyens que s'il s'impose par lui-même en fonction de sa science, de sa culture et de son expérience. Si ce n'est pas le cas, si le député n'est que le reflet, sans consistance personnelle, soit d'un parti, soit du pouvoir exécutif, ou pire encore, d'un parti détenteur à lui tout seul du pouvoir exécutif, alors à la confiance initiale, succède rapidement l'indifférence voire même l'hostilité. Et l'électeur se rendant compte que sa souveraineté n'est qu'un mot vide de sens, qu'il n'est que le spectateur d'une

pièce qui se joue en dehors de lui, alors il s'abstient de voter, ce dont ne peut que se réjouir un pouvoir exécutif aspirant à la toute-puissance face à des pouvoirs locaux asphyxiés et à l'anémie des assemblées législatives.

C'est pourquoi la suppression, en particulier du député-maire, a été un très mauvais coup porté à la démocratie par des gens qui pourtant se réclament à longueur de temps des valeurs républicaines ! Plusieurs parlementaires s'étaient exprimés lors du mandat précédent et notamment le Président du Sénat qui avait qualifié la loi sur le non-cumul des mandats de « lourde erreur » et de « fausse bonne idée ». Une première tentative de rétablissement de la possibilité de cumuler les fonctions pour les communes de moins de 10 000 habitants avait été effectuée à travers une proposition de loi en 2018, mais aujourd'hui il est vraiment temps de reposer le problème d'autant plus qu'il y a en France une singulière anomalie !

Alors que dans toutes les collectivités locales (communes, départements, régions), la fonction exécutive procède de la fonction législative, au niveau du pouvoir central la plupart du temps, c'est la loi qui émane des projets du pouvoir exécutif. Le constat est sans appel : alors que la plupart des collectivités ont des budgets à l'équilibre, l'Etat lui a réussi l'exploit d'imposer à notre Nation 3 000 milliards d'euros de dette publique alors que dans les pires moments, les Républiques précédentes n'ont

jamais atteint une telle performance ! C'est pourquoi même si cette fois-ci, l'Assemblée Nationale a retrouvé la quasi plénitude de sa souveraineté, pour que la cité soit gouvernable, jamais la présence du député-maire n'a été aussi indispensable !

En attendant, en ce début de législature, le Gouvernement vient de déclarer « qu'il souhaitait associer les élus locaux, notamment via un agenda territorial, à l'élaboration des politiques publiques et à la mise en œuvre de solutions différenciées dans tous les domaines ». Cette première annonce d'intention d'un nouvel acte de décentralisation et de différenciation est encourageante mais sera-t-elle vraiment suivie d'actes ? Nous attendons depuis trop longtemps que le gouvernement stoppe ses logiques descendantes qui ont placé les collectivités dans une position de sous-traitantes de l'Etat. Une position tellement dégradée que le principe de subsidiarité qui devrait être le principe structurant de l'action publique, devient de plus en plus un vague souvenir !

De nombreuses questions restent en suspens, comme la question du financement des mesures annoncées pour les collectivités alors même qu'elles sont elles-mêmes confrontées à des difficultés financières majeures liées à la baisse de leurs recettes et à l'augmentation des dépenses, mais soyez assurés de notre vigilance de chaque instant, nous ne manquerons pas de vous faire part du sort qui sera réellement réservé aux collectivités.

Pour le moment, profitons de l'air d'été qui règne encore sur notre village. Il y a eu la pièce de théâtre « Sur les Rails », la fête de la musique, la fête de l'école, le festival des Nuits de l'Orangerie, le feu d'artifice de la Fête Nationale, la soirée patrimoine et musique... il y a eu de multiples occasions de se rassembler, de se retrouver, de redécouvrir Montéleger et ses habitants.

Alors que les vacances scolaires se terminent et que nous sommes au milieu de l'année, nous avons pu apprécier le retour presque normal à toutes nos habitudes associatives, artisanales ou économiques. Espérons que cette vie sociale retrouvée puisse se poursuivre...

Belle fin d'été à tous !

*Marylène Peyrard*  
Maire de Montéleger

# MODIFICATION DE L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS



Au titre de sa compétence relative à la gestion des déchets ménagers et assimilés, Valence Romans Agglo assure notamment la collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables.

L'optimisation de la collecte initiée en 2016, est devenue un enjeu primordial au regard du contexte actuel. Pour rappel l'objectif recherché est d'offrir aux administrés un service qualitatif, adapté à leurs besoins et permettant de maîtriser l'évolution de la TEOM.

Ainsi, la stratégie de collecte, validée par les élus lors du Conseil Communautaire du 29 juin dernier, prévoit pour les communes de moins de 10 000 habitants une évolution de leur mode de collecte avec un passage en conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères et en conteneurs aériens pour les recyclables.

A ce jour, 31 communes sur les 49 concernées sont d'ores et déjà passées en apport volontaire. Pour les autres communes, les réflexions sont en cours.

En tout état de cause, les schémas d'implantation des conteneurs sur ces communes ainsi que l'ensemble des études, devront être finalisés au plus tard le 31 décembre 2022. Quant au démarrage de la collecte de ces conteneurs, il devra intervenir avant le 30 juin 2023.

Les communes qui ne seraient pas encore passées à l'apport volontaire au 31 décembre 2022, verront leurs fréquences de collecte des ordures ménagères ramenées à une seule collecte par semaine jusqu'à leur passage en apport volontaire. Le jour de collecte retenu vous sera communiqué courant septembre.



## PROCHAINEMENT

À LA RENTRÉE



## COURS DE SOPHROLOGIE

à Montéléger



## MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX

sur le parking de la salle des fêtes  
tous les mercredis à partir de 16<sup>h</sup>00



Pour plus de renseignements  
se rendre sur le site internet  
de la mairie de Montéléger.

# POMPIERS

Le 1<sup>er</sup> semestre 2022 en quelques dates...

12 Février 2022 :

## CROSS BI-DEPARTEMENTAL

Presque 1 millier de personnes sont venues participer au cross bi-départemental Drôme-Ardèche des sapeurs-pompiers. Parmi les 500 participants, 12 pompiers Beaumontégeois ont particulièrement brillé, 7 se sont qualifiés pour la finale nationale et collectivement ont été sacrés champions départementaux pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive.



L'organisation était assurée par notre caserne sur les installations mises à disposition par la mairie de Montéléger. L'association de football locale (l'ESB) avait pour l'occasion prêté main forte en tenant la buvette dont les bénéfices ont été reversés par le club à l'association « Vaincre la mucoviscidose ».

En fin de journée, les remises de récompenses collectives ont été effectuées en présence de Mme PEYRARD Marylène (Maire de la commune), Mme MOUTON Marie-Pierre (Présidente du SDIS26 et du Conseil Départemental), de Mme GIRARD Geneviève et Mr SOULIGNAC Franck (conseillers départementaux du canton de Valence III).

Mr VALLON Cyril, ainsi que des élus Beaumontois ont également honoré cette manifestation de leur présence.



15 Février 2022 :

## BIENVENUE A JULIEN



Julien CORREARD nous arrive par mutation de Montbrun-les-bains.

Il a 42 ans, sapeur-pompier volontaire depuis plus de 25 ans, il en a fait son métier en devenant sapeur-pompier professionnel affecté au centre de secours principal de Montélimar. Il habite Beaumont-lès-Valence. Nous lui souhaitons la bienvenue.

12 Mars 2022 :

## SAINTE-BARBE DEPARTEMENTALE

Un mois après Montéléger, c'est Beaumont-lès-Valence qui était à l'honneur en accueillant le samedi 12 mars la cérémonie départementale en l'honneur de la Sainte-Barbe, reportée du fait de l'épidémie de COVID.

Encore gâtée par les conditions météorologiques, cette belle cérémonie a pu entièrement se dérouler sur l'espace Arnaud BELTRAME à l'arrière de la Mairie Beaumontoise.

Outre de nombreux Beaumontois et Montélégeois, cette cérémonie s'est tenue en présence de la sous-préfète, directrice de cabinet, Delphine GRAIL-DUMAS, de la présidente du conseil départemental, présidente du SDIS Marie-Pierre MOUTON, des députées Emmanuelle ANTHOINE, Célia DE LAVERGNE et Mireille CLAPOT, des sénateurs Gilbert BOUCHET et Bernard BUIS, du maire de la commune de Beaumont-lès-Valence Cyril VALLON, ainsi que de nombreux conseillers départementaux et maires de communes Drômoises dont Marylène PEYRARD.





# POMPIERS

*Le 1<sup>er</sup> semestre 2022 en quelques dates...*

16 Mars 2022 :

## **POSE DE LA 1<sup>ère</sup> PIERRE**

Le mercredi 16 mars 2022, la présidente du SDIS Marie-Pierre MOUTON a procédé à la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre pour la construction d'une nouvelle caserne à Beaumont-lès-Valence.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de la présidente Marie-Pierre MOUTON, des maires de Beaumont-lès-Valence et Montéléger, du sénateur Gilbert BOUCHET, de la vice-présidente du SDIS Françoise CHAZAL, des conseillers départementaux Geneviève GIRARD et Franck SOULIGNAC, des architectes Agathe ESTEVE et Bruno DUTRIEZ, ainsi que du contrôleur général Didier AMADEÏ, directeur départemental.

De nombreux sapeurs-pompiers du centre assistaient également à cette cérémonie.



26 Mars 2022 :

## **CROSS NATIONAL A LAMOTTE-BEUVRON**

Sur les 43 sapeurs-pompiers Drômois composant la délégation Drômoise, 6 étaient Beaumontégeois.

Jean-Luc PAIMBLANC en master II, Antoine MILHAN en senior, Fanny FALETTO en junior, Tristan DAMEY en junior, Joris DAMEY en senior et Thierry DAMEY en master I ont participé à leur course respective dans le cadre exceptionnel du centre équestre national de LAMOTTE-BEUVRON dans le LOIR-ET-CHER.

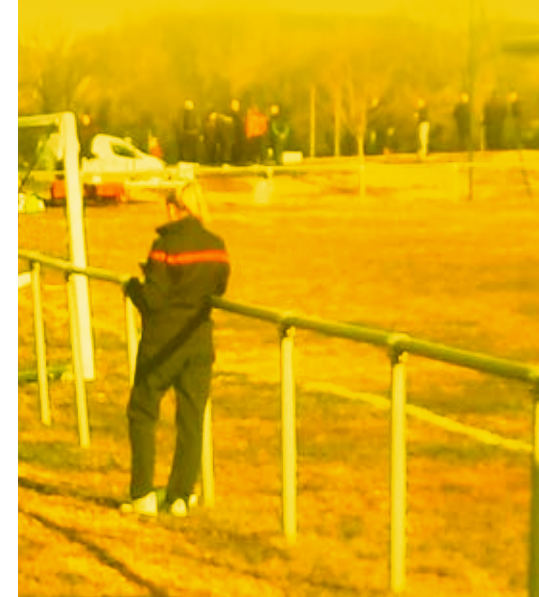
Nous étions tous honorés et fiers de représenter notre centre, notre SDIS sur une épreuve nationale regroupant plus de 3000 participants venus de toute la France métropolitaine et des DOM-TOM. A noter que la prochaine finale nationale en mars 2023 aura lieu à REIMS dans la Marne.



15 Avril 2022 :

## **BIENVENUE EMILIE**

Nous souhaitons la bienvenue à Emilie LEDOUX, Montélégeoise de 17 ans qui suit les traces de son père Emeric qui est déjà engagé à nos côtés depuis le 1er juillet 2017. Emilie est lycéenne, en classe de première avec une passion pour les animaux. Elle devient le 9ème sapeur-pompier Montélégeois de l'effectif.



À l'Abri du Château - Août 2022



# SEMAINE BLEUE

*du 3 au 9 octobre 2022*



Animée par une éthique forte, La Semaine Bleue doit être l'occasion de promouvoir un autre regard porté sur le vieillissement et la vieillesse.

Dans ce rejet d'une vision déficitaire de l'avancée en âge la Semaine Bleue souhaite avant tout promouvoir les contributions que tous les aînés quel que soit leur âge, leur état de santé et leur niveau d'autonomie peuvent apporter à la société.

Pour cela il faut s'attacher à promouvoir toutes les actions qui luttent contre l'isolement social et relationnel et à la prévention de la perte d'autonomie. Adapter le cadre de vie et les logements, faciliter la participation à la vie sociale et culturelle, promouvoir les mobilités douces tels sont les objectifs à poursuivre prioritairement afin de développer une société plus inclusive.

La crise sanitaire COVID 19 que nous l'espérons, nous devrions quitter au cours de l'année aura été l'occasion de braquer les projecteurs sur cette question de l'isolement social considérablement renforcé par les périodes successives de confinement au domicile ou dans les EHPAD. Mais cette crise aura été aussi l'occasion de susciter de nouvelles solidarités intergénérationnelles de proximité. Qu'il s'agisse d'aide aux courses, de petits dépannages domestiques ou de simple manifestation de courtoisie les initiatives furent légion et semble se prolonger.

Cette prise de conscience encore timide doit aussi se traduire concrètement dans les politiques et les actions mises en œuvre à l'échelle des territoires pour permettre aux aînés de mieux vivre leur âge avec les autres générations.

Bien vivre son âge dans son territoire, nécessite toutefois une attention que l'on a coutume désormais d'identifier en termes de prévention de la perte d'autonomie. Il s'agit avant tout de bien vivre avec son corps en lui conservant ses capacités motrices et intellectuelles garantes de la mobilité qui constitue le principal facteur d'autonomie et de lien social. IL s'agit également d'échapper à la relégation sociale qui reste la résultante de l'isolement social et du sentiment de solitude. Ce que le sociologue Robert Castel a identifié et décrit par le processus de « désaffiliation ».

Bien vivre son âge c'est aussi disposer d'un habitat adapté autant dans sa localisation géographique que dans son aménagement intérieur. L'aménagement du logement et les équipements plus ergonomiques compensent les altérations fonctionnelles et permettent d'éviter les accidents de la vie quotidienne. L'ouverture et la proximité avec les voisins, le quartier, la commune protègent de l'isolement et du sentiment de solitude. L'accessibilité des commerces et des réseaux de transports en commun sont des vecteurs déterminant du maintien de l'inclusion sociale. Les nouvelles formules d'habitat, regroupé, intergénérationnel ou inclusif identifient des solutions particulièrement adaptées et accessibles aux personnes âgées souhaitant échapper à l'isolement du domicile individuel sans pour autant basculer dans la logique institutionnelle de l'hébergement collectif

La Semaine Bleue 2022 forte de ces 70 ans d'histoire dédiée à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale, souhaite s'engager en proposant aux milliers de personnes qui se mobiliseront **du 3 au 9 octobre** prochains, quelques repères pour l'organisation de leurs actions dans les territoires.



# SEMAINE BLEUE *du 3 au 9 octobre 2022*

Le programme organisé par le CCAS de Montélerger

**Le truck**  
**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

*fait sa tournée*

**Mardi 4 octobre 2022**

**le truck SOLIHA est à Montélerger  
à la salle des fêtes «Espace CATHELIN»**

Venez visiter le truck pour repenser votre logement et  
faciliter votre quotidien.

Participer à une journée de prévention habitat, santé, sécurité  
routière.

Le truck SOLIHA est une maison mobile qui roule pour la  
prévention du « bien vivre chez soi » en vous permettant de  
découvrir des solutions d'aménagement pour améliorer vos  
conditions d'habitat : Confort, Economie d'énergie, Sécurité et  
Préservation de l'Autonomie.

Toute la journée, les conseillers de SOLIHA seront présents  
dans le truck pour répondre à toutes vos questions sur  
l'aménagement de votre logement, les aides financières  
existantes et orienter les visiteurs vers les services  
d'accompagnement pour trouver les  
réponses pour améliorer le  
quotidien des seniors, de leurs  
proches, aidants ... afin de  
rester chez soi en sécurité  
le plus longtemps  
possible.



Parallèlement dans la salle des fêtes, deux animations de prévention gratuites  
vous seront proposées :

🕒 **Le Matin de 9<sup>h</sup>00 à 12<sup>h</sup>00 :**

Venez rencontrer un ergothérapeute, pour découvrir ce qu'il est possible  
d'intégrer dans votre logement et tester des accessoires innovants et  
aides techniques qui sécurisent et facilitent les gestes de tous les jours.  
Et échanger sur les bons gestes et postures au quotidien.

🕒 **L'Après-midi de 14h à 16h30 :**

Venez participer à l'Atelier «se déplacer en toute sécurité» animé par la  
Sécurité routière de la préfecture 26.

*Cette action de prévention est organisée en partenariat avec la commune  
de Montélerger, la Sécurité Routière de la Préfecture 26, ce centre  
de rééducation de LADAPT-Le Safran et le CAP Grand Valentinois du  
département.*

Si vous avez besoin de votre voiture pour vous déplacer et pour que la  
conduite automobile reste un plaisir et non une source de stress, participez  
à différents ateliers :

- simulateur de conduite,
- réactiomètre pour mesurer votre temps de réaction au freinage,  
vos reflexes,
- atelier santé,
- remise à niveau du code de la route...

🕒 Un moment de convivialité sera également proposé.

À la rencontre du public, dans le respect des règles sanitaires en  
vigueur, l'équipe de SOLIHA Drôme vient jusqu'à vous grâce au  
soutien de la Conférence des financeurs de la prévention de la  
perte d'autonomie de la Drôme et du comité d'action sociale Agirc  
Arrco.

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
DRÔME

SOLIHA Drôme  
44 rue Faventines - 26000 VALENCE  
Renseignements pour les usagers :  
Pôle Habitat ☎ 0 800 300 915





# LES VACANCES SONT BIENTÔT FINIES...

A l'approche de la rentrée, les journées passées sont des souvenirs de bord de mer pour certains, de montagne de campagne pour d'autres, ou tout simplement un temps qui s'est écoulé tranquillement à Montéleger.

Je souhaite que cette rentrée soit un moment privilégié avec de nouvelles rencontres, des retrouvailles, des découvertes.

Les enfants qu'ils soient à la crèche, chez une nourrice à l'école, au collège ou au lycée vont découvrir un nouvel environnement, une nouvelle classe, de nouveaux outils de travail, de nouveaux jeux et surtout de nouveaux copains copines.

En fin d'année scolaire a eu lieu la traditionnelle remise de récompense pour mettre à l'honneur les élèves de CM2 qui vont entrer au collège.

Cette année la municipalité a offert une calculatrice aux 11 élèves de CM2.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

*Stéphanie Mollard  
Adjointe aux affaires scolaires*



VELCH

À l'Abri du Château - Août 2022

Alors que l'année scolaire s'achève, il est de coutume de jeter un dernier regard dans le rétroviseur.

Le premier souvenir qui vient en tête, presque automatiquement, c'est celui du sourire des élèves qui descendent du car après une sortie au zoo. Ce sourire, que l'on peut enfin apercevoir parce que les masques sont tombés il y a peu, c'est celui qui est à l'origine de l'engagement d'une dizaine de parents d'élèves dans l'association du Sou des Écoles de Montéleger. Grâce à leur envie tenace de participer à rendre le parcours scolaire des enfants stimulant et vivifiant, les membres de l'association récoltent tout au long de l'année des fonds pour permettre à l'équipe enseignante de proposer des activités qui attisent la curiosité et ouvrent l'esprit de nos enfants.

Ces sourires, nous les avons vus s'égrener tout au long de l'année et ce sont d'eux que nous voulons nous souvenir une dernière fois avant d'entrer dans les vacances. Il y a les sourires édentés des élèves de primaire, les sourires forcés sur certaines photos, les sourires sur commande pour le spectacle de fin d'année, les sourires béats devant les belles choses de la nature... Il y a donc leurs sourires d'enfants, mais aussi ceux des enseignants et ceux des parents. Sourire, ça se conjugue et ça se transmet ; et l'école est un bel endroit pour apprendre cette leçon de vie.

## *Ils ont souri*

Accrochez vos ceintures : nous démarrons un petit tour souvenir des activités que l'équipe enseignante a pu mettre en place grâce à la mobilisation du Sou des Écoles ainsi qu'à l'aide généreuse de la mairie.

En février, des activités sur le thème de la nature ont éveillé les petites consciences à leur environnement : la fabrication de mangeoires à oiseaux avec un animateur nature a été très appréciée. Plus tard dans l'année, l'élevage de chenilles et l'envol des papillons ont émerveillé les élèves.



Février, c'était aussi le moment de la classe découverte pour les élèves du CE2 au CM2 : 4 jours inoubliables dans le Diois pour se souvenir pour toujours de son passage à l'école !

Début mai, pour la sortie au théâtre antique d'Orange, les sourires sont encore cachés sous les masques. Cette escapade culturelle a été l'occasion pour les classes de CE1-

# SOU DES ÉCOLES

## *Savez-vous conjuguer le verbe sourire ?*

CE2 et CM1-CM2 de s'initier à la fabrication en argile de masques de théâtre.

Les classes de maternelles et de CP-CE1 ont, quant à elles, visité le zoo de Saint-Martin-en-Plaine. Les gorilles ont impressionné les plus petits comme les plus grands.



Pendant plusieurs mois, tous les élèves ont bénéficié de cours de danse folk avec une intervenante spécialisée. Une manière de leur apprendre à être à l'aise avec leur corps, à se repérer dans l'espace, à travailler en équipe et à s'éveiller à l'intelligence musicale. Évidemment, c'était aussi l'occasion d'offrir aux parents un magnifique spectacle de fin d'année !

## *Nous sourions*

L'association du Sou des Ecoles, ce n'est pas seulement une équipe de commerciaux qui lèvent des fonds pour les activités des enfants de l'école ! Ils savent aussi relever leurs manches : ils deviennent tour à tour barmans, cuistots, fabricants de hotdogs, horticulteurs ou encore pâtisseries... le tout avec le sourire. Vous avez pu les apercevoir lors de

la fête des fleurs ou encore lors de la fête de l'école derrière une plancha ou un comptoir.

## *Ils souriront*

Pendant que vous profitez des premiers jours de vacances, les membres de l'association ont déjà enclenché la pédale d'accélérateur pour les projets à venir. Ils pensent déjà aux événements qui ponctueront l'année scolaire 2022-2023 : un marché de Noël, le goûter de Noël pour les élèves, un loto géant, la traditionnelle fête des fleurs ou encore une soirée cinéma au printemps... Les idées ne manquent pas et l'équipe se réjouit déjà des sourires qui émailleront les rencontres de l'année prochaine.



Nous comptons sur vous !

En attendant, juillet nous rappelle que le moment est venu de lever le pied de la pédale et de souhaiter à chacun de belles vacances.

*Miryam Lott.*

# RÈGLEMENTATION BRUIT DU VOISINAGE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2015183-0024

Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2015183-0024 s'appliquent à tous les bruits de voisinage et notamment aux :

- Bruits de comportement des particuliers ou émis par des matériels ou animaux dont ils ont la responsabilité,
- Bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les responsables de celles-ci ou les personnes dont ils ont la charge ou l'encadrement, ainsi que par tout matériel utilisé pour l'activité en cause.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de :

**8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup>00 et de 14<sup>h</sup>30 à 19<sup>h</sup>30.**

**Ces travaux sont interdits  
les dimanches et jours fériés.**



## RESPONSABILITÉ ET ENTRETIEN D'UN TERRAIN

Tout propriétaire d'un terrain est tenu de l'entretenir, et en particulier de le défricher, s'il se trouve dans une zone résidentielle ou à moins de 50 mètres d'une habitation ou d'un bâtiment artisanal. Cette obligation s'applique même si le propriétaire n'utilise pas le terrain au quotidien.

Au vu des incendies catastrophiques notamment en Gironde, et de la sécheresse drastique que subit la Drôme cette année, la municipalité a décidé de se montrer plus proactive dans le contrôle du respect de cette obligation par les propriétaires concernés.

À partir de la rentrée de septembre, un recensement des parcelles mal entretenues sera effectué, et la mairie prendra attache avec les propriétaires pour qu'ils se mettent en conformité.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Par délibération du 25 avril, le conseil municipal a souhaité que l'éclairage public de la commune soit désormais éteint entre 22h30 et 6h du matin. En effet, l'éclairage public est une source bien connue de pollution lumineuse, qui gêne le sommeil des riverains, entrave la vie de la faune noctambule, et empêche de voir les étoiles et autres objets du ciel nocturne. A contrario, il n'a jamais pu être démontré que le fait d'éclairer la nuit réduisait la délinquance nocturne (les cambrioleurs préfèrent agir de jour, ils y voient mieux) ou le nombre d'accidents de voiture (le noir complet fait peur, les conducteurs ont alors tendance à ralentir). Pour terminer, l'éclairage public entraîne des dépenses importantes pour la collectivité, d'autant plus en cette période de flambée des prix de l'énergie.

Pour toutes ces raisons, le conseil a jugé pertinent de ne pas maintenir d'éclairage au cœur de la nuit, lorsque l'activité de la commune est au plus bas. Le nouveau fonctionnement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet, et vous êtes tous cordialement invités, dans les mois et années à venir, à faire part à la municipalité de vos retours sur celui-ci : des aménagements pourront être apportés si la solution retenue s'avère ne pas être optimale.



# TRAVAUX À L'ÉCOLE

Depuis plusieurs années, la municipalité constate que la cantine de l'école ne permet plus d'accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions. Cela s'est vu d'autant plus à l'occasion des contraintes imposées par les protocoles sanitaires successifs, et la situation continue de se tendre avec l'augmentation sensible du nombre d'enfants inscrits à la cantine depuis début 2022 (+15 % environ). Pour cette raison, la municipalité a décidé de faire construire une extension à l'école afin d'améliorer et de faciliter les conditions d'accueil pour vos enfants.

Le projet arrive au terme de sa phase administrative, et le démarrage des travaux est prévu à l'automne, pour se terminer pendant les vacances d'été 2023.

Le chantier devra être fait en site occupé afin d'en réduire la durée. Cependant, la municipalité travaille avec tous les acteurs impliqués pour assurer la sécurité permanente des élèves et du personnel, et que le chantier représente le moins de nuisance possible. Quelques exemples de mesures : le chantier sera physiquement séparé des espaces accessibles aux enfants, et doté de sa propre entrée ; en cas d'usage d'une grue pour la charpente, elle sera dotée d'un limiteur de mouvement, afin que la flèche ne puisse pas passer au-dessus de la cour. En tout état de cause, les parents seront informés tout au long du chantier des adaptations de fonctionnement rendues nécessaires par le chantier.

# AMÉNAGEMENT ENTRÉE EST DU VILLAGE

## AVENUE DE LA GARE RD211.

Afin de sécuriser l'avenue de la gare, la commune a décidé de revoir le fonctionnement de circulation de cette route jusqu'au lotissement des trois Becs. Il fallait réduire en largeur la voie de circulation afin de diminuer la vitesse.

**Les grandes lignes de ce nouvel aménagement sont :**

- › La création d'une voie verte sécurisée pour piétons et cyclistes puisque séparée de la voie routière par une bande végétalisée. Cette voie part du rond-point du lotissement des Trois Becs, revient sur le village, continue sur la montée du château et rejoint le chemin du Rodet jusqu'à Beaumont-lès-Valence.
- › L'amélioration de l'entrée du lotissement des trois becs et la création d'un arrêt de bus avec des quais adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Une contre allée sur l'avenue de la gare afin de gérer l'entrée et la sortie des riverains et création de stationnements.

Proche de la station de gaz, il a été créé un nouveau point d'apport volontaire composé d'un ensemble de containers :

- › deux pour les ordures ménagères
- › un pour le verre
- › deux pour le tri sélectif



# URBANISME

Les réglementations d'urbanisme sont devenues de plus en plus strictes en France ces dernières années. Ces règles de constructions visent à protéger les espaces naturels et à préserver l'intérêt général.

Comme chacun le sait, lorsque l'on veut bâtir une maison, construire une extension pour la chambre du petit dernier, aménager son garage en chambre d'ami, changer ses fenêtres, etc... il faut déposer en mairie une demande d'autorisation d'urbanisme (un permis de construire ou une demande préalable). Aussi, pour tous vos nouveaux projets, vous trouverez en mairie et sur le site de la commune tous les conseils et documents nécessaires.

**Mais aussi :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un usage peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Il vous suffit donc de cliquer sur le lien suivant et de suivre les indications :

<https://ads.valenceromansagglo.fr/guichet-unique>

La municipalité reste à votre écoute, et se mobilisera pour étudier ensemble la faisabilité de vos projets. N'hésitez pas à la consulter.



# LA P'TITE COMPAGNIE DE MONTÉLÉGER

## *Planter une graine...*

L'expression est charmante, printanière presque désuète. Et puis, elle est pratique. Elle veut dire tellement de choses : faire pousser des légumes, un arbre, des mauvaises herbes ou... pourquoi pas.. oui, disons le : Cancaner façon village et dire que la petite serveuse de la boulangerie aurait, à force de fricoter avec le mécano, peut être une brioche dans son four particulier...

Mais, me direz vous, pourquoi ce préambule potager ? Et bien parce que planter une graine, ce peut être aussi une graine d'idée. Un idée de théâtre que l'on sème à la volée d'une discussion, lors d'une soirée ou l'on échange expériences et vie personnelle entre gens de bonne compagnie... Et soudain, la graine germe ! Faut dire que la soirée est arrosée, mais raisonnablement, juste pour ne pas noyer ladite graine et rester dans du faisable, du presque concret même si cela est fragile. Et comme la graine est tenace, une petite pousse peut grandir, sauf si l'enthousiasme de cette soirée ne s'éteint pas au matin de l'alcool déjà cuvé.

Vous l'avez peut être compris... C'est ainsi que naissait, au printemps 2021, dans l'esprit de quelques uns dont Valérie Champey, la petite compagnie de Montéleger. Monter un atelier et

peut être une troupe de théâtre, est ce possible ?... Nous n'avions pas la réponse Seule l'idée, la graine (de folie ?) pouvaient inventer une suite à cette histoire. Alors, on ne va pas parler de miracle. Il faut raison garder. Mais... Cette jeune troupe de théâtre existe et vous avez pu l'apprécier (ou pas), l'applaudir (ou pas) au théâtre de rue le 1er mai à la fête des fleurs ou lors des représentations de « Sur les Rails », première création où 15 acteurs ont tremblé, ri, pleuré, douté, se sont amusés, se sont aimés, puis moins aimés, puis de nouveau aimés, ont un peu méméré, douté encore, puis se sont rassurés et au final ont « kiffé » d'être ensemble, là et maintenant en faisant du théâtre ! Amateur bien sur mais du théâtre ! Que dire sinon ma petite fierté bien égoïste de les avoir accompagnés dans cette aventure.

Un bout de chemin s'ouvre devant nous. Mais, rien d'humain n'est éternel. Aussi, faisons en sorte qu'il soit bien long même semé d'embûches et... Que la bienveillance, les petits, la bienveillance nous accompagne !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Surprenons nous !

*Denis Arrondelle*





# VERBATIM DES PARTICIPANTS

Séances bien organisées, sans contraintes, libres dans le temps et adaptées à notre demande.

Accueil chaleureux, intervenants dévoués qui se mettent au niveau des demandeurs.

Je n'avais aucune formation et j'ai trouvé l'animatrice à l'écoute et surtout très patiente.

Obtention de résultats positifs

Séances qui répondent à un réel besoin

## Qui sommes-nous ?

Notre association « Internet et Moi » a vu le jour en février 2022.

Elle propose, aux Montélégeois et aux habitants des communes proches, une aide personnalisée et individuelle aux problèmes que rencontrent les personnes à l'utilisation d'Internet et des outils PC et tablettes.

Un tout premier bilan permet de dire que, sur une séance de 3 heures, le lundi à la mairie de Montéléger de 14 à 17h, nous accueillons en moyenne 7 personnes pour un accompagnement d'une demi-heure.

Nos animateurs se dispersent dans différentes salles de la mairie pour écouter et analyser avec une personne les questions qu'elle se pose sur internet ou les outils Word, excel, mail, gestionnaire de photos, .... L'objectif est d'expliquer comment répondre à ces questions et aussi de donner des conseils d'organisation ou d'utilisation des différents outils sur PC et tablette au rythme de la personne et en fonction de ses attentes.

Prendre confiance, ne pas avoir peur d'internet et surtout mieux comprendre et savoir ce qu'il est possible de faire est le fil conducteur qui guident les 5 animateurs de l'association.

# INTERNET ET MOI

## La fracture numérique

### La reprise

Notre association reprendra ses activités le 12 Septembre 2022 et organisera une journée « **Portes Ouvertes** » le **19 Septembre de 14 à 17h** salle du premier étage à la Mairie de Montéléger.

Les inscriptions pourront se faire sur place lors des Portes Ouvertes mais aussi par mail et lors des permanences du lundi.

2 types d'adhésion sont possibles :

→ Une adhésion membre actif de 15 euros par an, qui donne droit à 10 séances.

→ Une adhésion membre sympathisant de 5 euros qui donne droit à 5 séances.

*Il est possible d'acheter autant de cartes de 5 euros qu'il est nécessaire.*

Les dates des séances sont décidées d'une séance à l'autre avec des interruptions possibles.

📍 49, rue les Becs - 26760 Montéléger

☎ 06 65 09 02 36 ✉ asso-ietm@laposte.net



# SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE MONTÉLÉGER VALENCE SUD

## Ses activités

- » Sorties sur le terrain, une sortie mensuelle selon les poussées de champignons. Un week-end mycologique complet chaque année.
- » Des réunions de détermination et de formation mycologiques tous les lundis soirs à 17 h, espace Cathelin à Montéléger. Loupes binoculaires, microscopes et bibliothèque sont à la disposition des adhérents.
- » Des soirées conférences et diaporamas sont organisées au cours de l'année.
- » Exposition mycologique le 4e week-end d'octobre, salle Cathelin à Montéléger.

## Conseil d'administration

Président d'honneur : Madame le Maire de Montéléger  
Mandataires : Marie-Joëlle SILVESTRE, Jean MASSOL, Guy PEYRONNET  
Secrétaire : Yolande MOSSER  
Trésorier : Patrick COSTE

## Cotisation

Le montant annuel est fixé en assemblée générale (35 € en 2021)  
Il est possible de trouver des informations sur notre site  
<https://smmvs.pagesperso-orange.fr/index.htm>

Notre association à but non lucratif a été créée en 1997. Elle est affiliée à la Fédération Mycologique Dauphiné Savoie ; elle est reconnue d'utilité publique. Elle a pour objectif de faire progresser les connaissances et la protection en mycologie et en botanique.

## SIÈGE SOCIAL

Mairie de Montéléger

4 cours des Platanes - 26760 Montéléger

# CLUB DE L'ESPÉRANCE

## Des animations pour nos Aînés

Le Club Espérance compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents, et les activités se déroulent à la Salle Poligny. Après son Assemblée Générale début mars, les membres du conseil d'administration se sont rapidement mis au travail pour présenter les nouvelles activités de l'année.

- ▶ Les **jeudis après-midis**, les passionnés des cartes et des jeux de société continuent d'être accueillis de 14h à 18h. Ces retrouvailles hebdomadaires restent un moment très agréable de rencontres et d'échanges, agrémenté d'un sympathique goûter.
- ▶ Un repas à thème (choucroute, cochon grillé, paella...) est proposé chaque trimestre. C'est toujours une journée très conviviale pleine de bonne humeur et de détente pour tous les adhérents.
- ▶ Le samedi 21 mai 2022 après-midi à l'Espace Cathelin, le Club a proposé un spectacle « Cabaret Chansons » ouvert à tous. Malgré une chaleur estivale, plus d'une centaine de spectateurs sont venus applaudir « A Perdre la Raison », chansons théâtralisées interprétées par deux artistes musiciens-chanteurs Françoise Chaffois et Ludovic Chamblas. Ce tour de chant musical, pétillant et savoureux a régalé le public.

Le Club assurera une trêve estivale du jeudi 28 juillet au jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022.

- ▶ Courant octobre, les adhérents seront conviés à se rendre à St Donat (covoiturage ou mini-bus) pour déguster des cuisses de grenouilles à La Table de Jean-Jacques.

D'autres activités sont encore à l'étude et seront proposées au « fil de l'eau » dans le courant du dernier trimestre en fonction de l'agenda des programmations (Spectacle sur Glace à la patinoire de Valence, Cabaret Dîner au Bongo, ...).

Cette fin d'année se terminera en chansons par notre traditionnel Repas de Noël le **jeudi 15 Décembre** à l'Espace Cathelin. C'est un moment privilégié, très attendu de tous nos adhérents, il se déroule toujours dans une ambiance exceptionnelle de danses au son de l'accordéon de Française.

Mais avant de tourner la page 2022, toute l'équipe commencera à travailler au nouveau programme 2023 pour être toujours au plus près de ses adhérents pour leur plus grande satisfaction.

Aussi si vous êtes intéressés, Montélégeoises et Montélégeois, rejoignez-nous, vous serez tous les bienvenus.

Le Bureau

“

Il faut ajouter de la vie aux années  
et non des années à la vie.

”

André Malraux.

### COMPOSITION DU BUREAU :

Président :  
Jean-Pierre Cottin  
Président d'Honneur  
Camille Blache  
Vice-Président :  
Marcel Rousset

Secrétaire :  
Michelle Tholomet  
Secrétaire Adjoint :  
Georges Augier,  
Trésorier :  
Georges Tholomet

Trésorière-Adjointe :  
Yvette Celdran  
Membres :  
Marie Anick Métifiot,  
Pierrette Sallée,  
Jeannette Tarel et  
Dominique Thomas

# ATELIER COUTURE

Pour cette année 2021-2022, l'association a pu accueillir les personnes adhérentes des deux groupes sans trop de problème pour celles qui avaient le pass sanitaire.

L'association n'a pas pu organiser le concours de belote du mois de janvier 2022.

La reprise d'une nouvelle session se fera dès le **21 septembre 2022** avec toujours deux groupes :

- ▶ Un groupe de brodeuses au nombre de 12 à 15 adhérentes qui se retrouveront dans la bonne humeur et en toute convivialité le **mercredi après-midi** de 14 h à 17 h pour exécuter des broderies, du tricot, du patchwork, des sacs et tous travaux manuels créatifs....
- ▶ Un groupe de couture comprenant 15 adhérentes débutantes ou confirmées.

Les cours d'une durée de 2h seront dispensés par une animatrice couture :

- le jeudi matin (9 h à 11 h),
- le jeudi après-midi (14 h à 16 h)
- et le jeudi soir (18 h 45 à 20 h 45)

par groupe de 5 personnes.

Ces cours seront individualisés et progressifs pour confectionner des vêtements de femme et d'enfant.

Nous disposons pour les cours de couture de 3 places pour cette rentrée 2022.



Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la Présidente :

Mme Chantal TAREL  
au 06 20 53 13 67

Nous serons heureuses  
de vous accueillir dans notre association.



Nous organiserons notre concours de belote début janvier 2023 et nous savons qu'il y a de nombreux adeptes pour cette activité qui seront prêts à soutenir notre association par leur participation.



# MONBEAUSEL

SERVICE D'ÉCHANGES LOCAL



*Pour changer...  
échangeons !*

Le principe est l'échange sans argent mais avec une monnaie fictive :

« LES GOUSSES D'AIL »

(1 heure = 60 gousses d'ail).

Nous échangeons services, coups de mains, savoir faire, prêt de matériel, vide-greniers, troc aux plantes etc....

Monbeusel organise aussi des rencontres, journées loisirs etc... dans un esprit de convivialité et de solidarité.

Nos 2 dernières rencontres : Un vide-grenier en mai et la fête de la saint-Jean



## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

→ 8 octobre à Montéleger

→ 21 janvier à Beaumont-les-Valence



## AU PROGRAMME :

Matin : vide-grenier, repas partagé,

Après-midi : jeux de société  
et balades.

Nos manifestations sont ouvertes aux adhérents, à leurs invités et aux autres SEL de la région.



## CONTACTS :

Présidente : 04 75 59 55 53

Secrétaire : 04 75 61 81 63

Martine Trouilloud



Vous pouvez visiter la ferme Consonnaves

**SAMEDI**  
**24 SEPTEMBRE**  
à partir de 10<sup>H</sup>00

**VENTE**  
**DES LÉGUMES AU**  
**PUBLIC VISITEUR**

11<sup>H</sup>00

Visite des cultures  
avec Loïc et Sylvain

12<sup>H</sup>00

Apéro et repas partagé

Les Bénévoles cueillent des cerises pour le resto du cœur.



# MONBEAUJARDIN

*Visite de la ferme de Consonnaves  
et portes ouvertes*

En s'inscrivant dans les principes des AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) nos adhérents et producteurs mettent en œuvre l'Engagement, la Proximité, la Solidarité.

Cela nous permet de nous engager dans un partenariat éthique et écologique à la fois, avec des prix modérés pour les consommateurs, mais responsables et rémunérateurs pour les paysans. Tout cela avec un faible impact côté carbone.

Solidarité : un grand merci à nos bénévoles et notre producteur de fruits qui nous ont permis de livrer plus de 100kg de cerises au Resto du cœur au mois de juin.

Les livraisons de produits bios, légumes, pommes, pain, œufs et produits laitiers reprennent le vendredi 8 septembre à Montéleger. Il est préférable de s'inscrire avant le 4 septembre, néanmoins, nous acceptons des inscriptions tout au long de l'année.

## INSCRIPTIONS

Sur notre site Monbeaujardin pour "l'abonnement à la saison" avec le lien ci-dessous.

<https://monbeaujardin.rezolocal.com>

Vous pouvez aussi consulter le site Rézopaysans pour les livraisons ponctuelles de viandes, légumes, vin....

<https://aaa.livecodehosting.com/cgi-bin/rezopaysans/do.fc>

Pour toutes questions, contactez-nous :

✉ monbeaujardin26@bbox.fr ☎ 06 06 49 83 17



# FOOTBALL

*Entente Sportive BEAUMONTELEGER*

SAISON 2021/2022 : EXCEPTIONNELLE !

La saison 2021/2022 sera à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre club de football : des résultats sportifs exceptionnels, des effectifs en progression, d'excellents résultats financiers et toujours une ambiance incomparable à la fois « dynamique », originale, respectueuse de tous et qui reste très familiale.

En séniors, l'équipe fanion de Maxime Ogier termine championne en division 3 de District avec 11 points d'avance sur le second et monte en D2 pour la prochaine saison. En début de saison, elle a atteint le 4<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France en se faisant éliminer par nos voisins de D2 de la Véore-Montoison qui, à nouveau, furent nos bourreaux en 1/2 finale de la coupe Xavier Bouvier. Les séniors 3 sont champions de division 5 / Challenge. L'équipe réserve n'a malheureusement pas pu accéder à l'échelon supérieur dans sa poule de D5 / Accession.

Chez les jeunes, nous récoltons les fruits d'une politique volontariste avec un encadrement technique de qualité placé sous la responsabilité de Jamel Derriche et des 15 éducateurs dont la plupart sont issus



des équipes séniors et accompagnés par un BPJEPS et un Service Civique. Sous la houlette du très dynamique, très compétent et très apprécié Ludovic Gay, les tournois de l'école de football du 1<sup>er</sup> Mai, ont remporté un énorme succès et se sont déroulés à Montéleger où ils n'avaient plus eu lieu depuis bien des années. Plein de bons souvenirs pour les plus anciens du club et du village !... A refaire !

Le fonctionnement d'un club avec 17 équipes, nécessite des moyens financiers importants qui s'acquièrent par les cotisations des adhérents, des animations, les tournois, les stages lors des vacances scolaires et aussi et surtout par l'aide de nos précieux sponsors. C'est pourquoi, dès la saison prochaine, l'ESB va poursuivre et amplifier la recherche de partenaires afin d'avoir les moyens de ses ambitions en accueillant et en finançant un alternant en formation marketing.

Globalement, les effectifs sont en hausse et atteignent les 250 licenciés. Cette progression constante depuis la fusion des 2 clubs de Beaumont et Montéleger doit se poursuivre pour les années à venir et spécialement pour les catégories jeunes.



Le football féminin est en plein développement en France et dans ce cadre, nous souhaitons créer une équipe féminine. C'est pourquoi, les jeunes filles de plus de 6 ans désirant pratiquer, peuvent nous rejoindre dès à présent.

La saison prochaine, qui, espérons-le, sera aussi formidable que celle qui vient de s'écouler, est en cours de préparation par l'équipe dirigeante. L'encadrement du club nécessite de nombreux bénévoles : actuellement 32 d'entre eux œuvrent au sein de l'ESB pour sa gestion, son organisation et son animation. Beaucoup de parents se sont impliqués au cours de cette saison et nous tenons à les remercier pour leur aide précieuse.

Dans l'objectif de poursuivre l'amélioration de notre organisation, nous sollicitons à nouveau les parents et toutes les bonnes volontés à nous rejoindre.

Nous vous attendons avec plaisir pour partager et animer nos valeurs qui sont :

un esprit villages avec des valeurs majeures telles que le respect, l'engagement, la passion et la convivialité.

Pour l'amour du maillot  
Défaite ou victoire,  
ne jamais rien lâcher !







## Place à la nouvelle Saison !

Quatre permanences seront tenues à l'Espace Cathelin pour les inscriptions de la nouvelle saison :

### Les Mardis 20 et 27 Septembre

→ de 18<sup>h</sup>15 à 19<sup>h</sup>45

### Les Jeudis 22 et 29 Septembre

→ de 18<sup>h</sup>45 à 20<sup>h</sup>15

Les différentes disciplines sportives se déroulent du lundi au jeudi à l'Espace Cathelin pour les cours en salle, et au parc de Lorient pour la Marche nordique.

**Nouveauté cette année,  
un cours de Body Zen en pause méridienne le lundi.**

Lundi	12 <sup>h</sup> 30 - 13 <sup>h</sup> 30	Body Zen (Yoga, Pilates, Bien-être...)
Mardi	18 <sup>h</sup> 30 - 19 <sup>h</sup> 30	Pilates®
Mardi	19 <sup>h</sup> 30 - 20 <sup>h</sup> 30	Renforcement musculaire
Mercredi	9 <sup>h</sup> 00 - 10 <sup>h</sup> 15	Seniors (Gym douce)
Mercredi	17 <sup>h</sup> 45 - 19 <sup>h</sup> 00	Marche Nordique
Jeudi	19 <sup>h</sup> 00 - 20 <sup>h</sup> 00	Pilates®
Jeudi	20 <sup>h</sup> 00 - 21 <sup>h</sup> 00	Cardio Renforcement Musculaire

Nous proposons à chaque nouvel inscrit 2 cours d'essais sans engagement. N'hésitez-pas à venir tester la discipline qui vous tente.

Outre l'activité physique et sportive, toutes ces pratiques permettent aussi de créer du lien social, indispensable pour rencontrer de nouvelles personnes et lutter contre la sédentarité.

Toute l'équipe de la Gymnastique Volontaire et Amitié de Montéléger vous souhaite un bel été.

*Le Bureau*

# GYM VOLONTAIRE

## *et Amitié de Montéléger*



*Repas de fin de saison*



**C O N T A C T S**

### **Michelle Tholomet**

☎ 04 75 59 57 75

PILATES, RENFORCEMENT MUSCULAIRE,  
CARDIO & RENFORCEMENT MUSCULAIRE

### **Martine Del Barrio**

☎ 04 75 59 53 33

MARCHE NORDIQUE

### **Andrée Mazel**

☎ 04 75 85 29 52

GYM DOUCE - SENIORS

Une fin de saison dynamique avec un retour à la normalité bienvenu !

C'est dans la joie et la bonne humeur que nos adhérent(e)s ont repris sereinement leurs habitudes sportives dans une ambiance de décontraction après deux années difficiles. Un grand merci à celles et ceux qui restent fidèles à notre association.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 10 Mars 2022, au cours de laquelle notre présidente, Magali Espinasse a présenté le rapport moral, le rapport financier ainsi que les grandes lignes de la saison 2021/2022.

Grâce à une gestion rigoureuse et un investissement personnel important de chaque membre du bureau, notre association a tenu le cap et a su rebondir pour conserver un maximum d'activités et d'attractivité.

**Le 12 Mai, nous avons également obtenu le Label Qualité 2022/2026 délivré par la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire en récompense d'une bonne gestion administrative, comptable et salariale de notre association. C'est une fierté et une reconnaissance pour tous les membres du bureau.**

Nous accueillons avec joie Dominique Pozzetto comme nouveau membre de notre association et nous la remercions d'avance pour l'engagement qu'elle saura prendre au sein du bureau.

La saison 2021/2022 s'est achevée par un dîner le 1<sup>er</sup> Juillet à l'Auberge de Montalivet pour les cours toutes disciplines confondues et par un déjeuner le 29 Juin à la Truite du Père Eugène pour les Seniors.

# TENNIS CLUB DE MONTÉLÉGER



Une nouvelle saison s'est terminée avec brio au Parc de Lorient le 14 juin dernier lors d'une soirée festive offerte aux licenciés du Club.

Après 2 années quelque peu difficiles pour le milieu associatif et par conséquent pour notre Club, la reprise des activités sportives a battu son plein durant cette saison 2021/2022. Des plus petits aux plus grands, les fidèles licenciés ont re-signé et de nouveaux sont venus se joindre à nous. On espère qu'ils auront passé avec nous une belle année sportive et festive.

Parce que le Club de tennis de Montéleger, c'est aussi ça : du sport mais du sport convivial ! Des entraînements, des tournois, mais toujours dans la bonne humeur, avec le plaisir de se retrouver chaque semaine et de rencontrer de nouveaux adversaires et partenaires. Voilà donc l'état d'esprit de notre Club !!



Cela vous a donné envie ???  
Vous pouvez toujours venir vous essayer  
au tennis tout au long de l'année,  
n'hésitez pas !

Bel été à tous les lecteurs du magazine  
"A l'abri du château"

**TENNIS CLUB DE MONTÉLÉGER**

✉ tennis.monteleger@gmail.com

📘 tennis.club.monteleger

## VÉORE XV

*prépare la saison 2022 / 2023*



Véore XV, club présidé par Jérôme Chopard et Jean Charles Mallo, a terminé sa première saison complète en Fédérale 2 par une belle victoire face à Vinay, confortant ainsi sa 9ème place et atteignant son but de maintien, acquis sportivement.

L'entraîneur Frédéric Testud est venu renforcer le staff, prenant la place de l'entraîneur emblématique Abdel Hamzaoui parti rejoindre Grâne.

Guillaume Martin et Ghislain Agniel entraîneurs de l'équipe A et Marco Chaléat et Frédéric Testud entraîneurs de l'équipe B s'occupent activement d'un recrutement ciblé pour renforcer nos lignes. A noter que la plupart de nos joueurs appréciant l'ambiance du club et le jeu prôné par les entraîneurs sont partants pour poursuivre l'aventure avec Véore XV visant la qualification cette saison.

Nos effectifs jeunes évolueront au sein de la Couronne Valentinoise comme la saison passée et devraient tirer leurs épingles du jeu cette saison.

L'école de rugby dirigée par Isabelle Goze vient d'organiser le challenge Rolles. Sa saison doit se terminer par la participation à des tournois sur invitation. Elle accueillera des nouveaux joueurs renforçant ses effectifs en septembre.



### RÉTROSPECTIVE DES ÉVÈNEMENTS

**Vendredi 24 juin 2022**

› Retransmission de la finale du Top 14 sur grand écran au stade Gabriel Coullaud.

**Samedi 25 juin à 11h**

› Assemblée Générale au stade Gabriel Coullaud.







# CHEMIN DES ARTISTES

Rendez-vous à Montléger  
les **8 et 9 octobre** pour découvrir  
les artistes retenus  
par la Commission d'Animation

Pour sa 14<sup>e</sup> édition, « Chemin des artistes » s'agrandit et se déploie désormais sur 36 communes du Nord au Sud de Valence Romans Agglo.

Rendez-vous les **8 et 9 octobre 2022** dans les communes participantes\* autour d'expositions, de rencontres, d'ateliers, de démonstrations. Le temps d'un week-end, plus de 350 professionnels et amateurs présentent leur univers artistique entre peinture, sculpture, dessin et photographie...

## AU PROGRAMME DE CE WEEK-END :

Accueil du public par les artistes, élus des communes et bénévoles, de 10h30 à 18h30, sans interruption. L'occasion de (re)découvrir le patrimoine des communes en parcourant les œuvres des artistes.

## ANIMATIONS, RENCONTRES ET NOCTURNES

Découverte des parcours vélos, patrimoine et restauration

Programme détaillé à partir du 8 septembre sur :

<http://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr>

« Chemin des artistes », est organisé à l'initiative de 36 mairies du territoire en collaboration avec Valence Romans Agglo. La manifestation est soutenue par la Région Auvergne Rhône Alpes.

Retrouvez le programme détaillé et le profil des artistes sur : <http://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr>

14<sup>e</sup> ÉDITION

# CHEMIN des ARTISTES

8/9 OCT. 2022  
10 H 30 > 18 H 30

PEINTURE,  
SCULPTURE,  
PHOTOGRAPHIE,  
ARTS NUMÉRIQUES...

Dans 36 communes de l'Agglo  
ENTRÉE GRATUITE

[chemindesartistes.valenceromansagglo.fr](http://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr)

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

valence  
romans  
AGGLO

© Direction de la Communication Valence Romans Agglo - Juin 2022

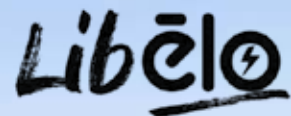
PLUS DE  
350 ARTISTES  
EXPOSENT DANS  
36 COMMUNES  
DE L'AGGLO

Chemin des artistes en bref

- › 14<sup>ème</sup> édition de l'événement
- › Plus de 350 artistes professionnels et amateurs
- › 2 jours d'exposition sur 36 communes de l'Agglo
- › Des rendez-vous, animations, rencontres, nocturnes proposées tout le week-end
- › Des circuits pour découvrir l'art et le patrimoine
  - circuits vélo individuels et sorties encadrées
  - 1 circuit patrimoine
  - des restaurants partenaires tout au long du parcours

\* Alixan / Barbières / Beaumont-lès-Valence / Beauregard-Baret (Meymans) / Beauvallon / Bésayes / Chabeuil / Charpey / Châteaudouble / Châteauneuf-sur-Isère / Châtillon-Saint-Jean / Chatuzange-le-Goubet / Clérieux / Combovin / Crépol / Eymeux / Geysans / Granges-lès-Beaumont / Hostun / Jaillans / La Baume d'Hostun / Le Chalon / Marches / Montléger / Montélier / Mours-Saint-Eusèbe / Peyrins / Peyrus / Rochefort-Samson / Saint-Bardoux / Saint-Laurent-d'Onay / Saint-Marcel-lès-Valence / Saint-Paul-lès-Romans / Saint-Vincent-la-Commanderie / Upie / Valherbasse (Saint-Bonnet-de-Valclérieux)





# MON LIBELO

*Votre service de location longue durée fait peau neuve !*

Le service de location de vélos longue durée de Valence-Romans Déplacements, évolue et devient Mon Libélo.

Découvrez 120 vélos à assistance électrique et 3 vélos cargo, une souscription 100% dématérialisée sur le site [vrd-mobilites.fr](http://vrd-mobilites.fr) et des durées de location entre 3 et 6 mois.

Pendant cette période, le vélo est à vous, à consommer sans modération !

## COMMENT LOUER un vélo Mon Libélo ?

- 1 Allez sur le site [vrd-mobilites.fr](http://vrd-mobilites.fr) : rendez-vous sur l'onglet « Vélo » puis dans la section Mon Libélo
- 2 Créez votre espace personnel et laissez-vous guider
- 3 Dans la section « Réserver un vélo » : sélectionnez le point de location (Valence ou Romans) puis le vélo et le contrat souhaité (selon votre âge et la durée souhaitée)
- 4 Sélectionnez la date de début de location souhaitée : si un vélo est disponible immédiatement, confirmez le rendez-vous. Sinon vous recevrez un email dès qu'un vélo sera disponible
- 5 Payez votre location en ligne et signez votre contrat
- 6 Rendez-vous en agence de Valence ou Romans pour récupérer votre vélo à l'horaire fixé et roulez en toute liberté !

## LES TARIFS

	3 mois	6 mois
VAE (+ 26 ans)	100 €	180 €
VAE (- 26 ans)	60 €	100 €
Vélo cargo	200 €	300 €

## CONDITIONS D'ACCES ET DE LOCATION

- Ce service est accessible aux personnes de plus de 16 ans.
- Le port du casque est recommandé.
- Le vélo est sous votre responsabilité pendant tout le temps de location.
- Toute dégradation sera facturée au retour du vélo.

## RENSEIGNEMENTS

### Agence Mobilités de Valence

- 📍 11 bis boulevard des Alpes
- 🕒 Du lundi au vendredi : 7<sup>h</sup>00-18<sup>h</sup>30  
Samedi et été\* :  
8<sup>h</sup>30-12<sup>h</sup>30 et 13<sup>h</sup>30-18<sup>h</sup>00

### Agence Mobilités de Romans

- 📍 2 boulevard Gabriel Péri
- 🕒 Du lundi au vendredi : 6<sup>h</sup>00-18<sup>h</sup>15  
Samedi et été\* :  
8<sup>h</sup>30-12<sup>h</sup>30 et 13<sup>h</sup>30-18<sup>h</sup>00

[www.vrd-mobilites.fr](http://www.vrd-mobilites.fr)



# ÉTAT CIVIL 2021

## Naissances

24 novembre 2021  
**BARDE** Lukas Pierre  
480 Chemin de Francillon

29 novembre 2021  
**GUION REBISCHUNG** Arsène  
Jacky François  
1352 Chemin des Sivassières

02 mars 2022  
**MAFFRE GOMET** Pauline Léonie  
1 Allée des Eygalières

04 mai 2022  
**PERDREAU** Cléa Maloé  
1068 Chemin des Eaux

## Mariages

02 avril 2022  
**PIOTELAT** Arnaud Michel Jimmy  
et **DUBOIS** Morgane

21 mai 2022  
**RIVAL** Clément Louis Marie  
et **RICHARD** Emma Marie Suzanne

28 mai 2022  
**CASCALES** Jonathan Jérôme  
et **DRAPIER**  
Océane Jeannine

22 juillet 2022  
**STAGNOLI** Victor Henri  
et **BOURGOIN** Charlotte Juliette

## Décès

06 décembre 2021  
**DARONAT** Simone Marie  
veuve **VINAY**  
5 Montée du Château

06 décembre 2021  
**BERTHON** René Jacques Elie  
5 Montée du Château

17 décembre 2021  
**GALY-CAFFON** Jeanne Marcelle  
veuve **GARDON**  
5 Montée du Château

26 décembre 2021  
**DAUZET** Maurice Lucien  
Jacques  
5 Montée du Château

27 décembre 2021  
**DE MIRAS** Marcienne  
Marie Augusta veuve **GIO-  
VANNA**  
5 Montée du Château

1er janvier 2022  
**RODRIGUEZ** Eugenia  
veuve **DEL BARRIO**  
1104 Chemin des Sivassières

04 janvier 2022  
**COLOMB** Louis Paul Charles  
391 Route des Rebatières

04 janvier 2022  
**BEDOT** Denise Renée  
veuve **BRUYERE**  
5 Montée du Château

07 janvier 2022  
**MEUNIER** Jean Georges  
Antoine  
391 Route des Rebatières

09 janvier 2022  
**MONTARIOL** Charles  
5 Montée du Château

11 janvier 2022  
**PLANTIER** Marie-Rose  
Madeleine veuve **BÉNISTANT**  
5 Montée du Château

15 janvier 2022  
**DESPEYSSE** Christine Fran-  
çoise  
391 Route des Rebatières

1er février 2022  
**DOYAT** Frédéric Georges  
391 Route des Rebatières

11 février 2022  
**MASSOT** Bernard Jean  
5 Montée du Château

17 février 2022  
**DEBAILLEUX** Jack  
5 Montée du Château

21 février 2022  
**BRUN** Patrick Pierre  
50 Chemin de Saint Amand

13 mars 2022  
**ARONICA** Vito  
5 Montée du Château

16 mars 2022  
**SERVET** Jean Pierre  
5 Montée du Château

02 avril 2022  
**VILAR** François  
5 Montée du Château

17 avril 2022  
**DUMAS** Joël Maurice Marc  
5 Montée du Château

22 avril 2022  
**CHANTRE** Claire Paulette  
Aimée veuve **ROGER**  
352 Route de Beauvallon

25 avril 2022  
**LÉCHENAU** Madeleine  
Yvonne Louise veuve **OLA-  
GNON**  
5 Montée du Château

28 avril 2022  
**CALAFATO** Gisèle Carmen  
veuve **LAPALU**  
5 Montée du Château

03 mai 2022  
**CHCEUR** Philippe Robert  
391 Route des Rebatières

14 mai 2022  
**BLACHE** Wilfrid Pierre  
62 Chemin de Beauvert

15 mai 2022  
**VERMOREL** Pierre Etienne  
5 Montée du Château

20 mai 2022  
**TEUNTZ** Claude Emile Michel  
1 Route de Planèze

2 juin 2022  
**GENTE** Guy Pierre  
5 Montée du Château

10 juin 2022  
**GERMAIN** Marie-Louise  
Jeannine  
5 Montée du Château

16 juin 2022  
**BONNARD** Renée Marcelle  
Elise  
veuve **BLAIN**  
5 Montée du Château

25 juin 2022  
**FONTAINE** Géo  
5 Montée du Château

28 juin 2022  
**GOESLIER** Ginette Rose Amélie  
veuve **BLIN**  
5 Montée du Château

09 juillet 2022  
**BURILLE-TOMMA** Marie Jeanne  
Augustine  
veuve **MAISONNEUVE**  
391 Route des Rebatières

09 juillet 2022  
**PANDROT** Raymond Paul  
5 Montée du Château

10 juillet 2022  
**GAUTIER** Pierrette Madeleine  
veuve **BAZIN**  
5 Montée du Château

16 juillet 2022  
**MOLLIER** Colette Thérèse  
veuve **PHILIPPE**  
5 Montée du château

17 juillet 2022  
**SEYVET** Jeannine Germaine  
veuve **BERGERON**  
5 Montée du Château

28 juillet 2022  
**PAOLI** Pascal  
200 Route de Planèze



## AGENDA DES MANIFESTATIONS

### 03 SEPTEMBRE

NOUVEAU à Montéleger  
Forum des associations

### 24 SEPTEMBRE

Visite de la ferme de Consonaves

### DU 23 AU 25 SEPTEMBRE

Les virades de l'espoir

### 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

Repas de l'amitié organisé par le CCAS

### 4 OCTOBRE

La semaine Bleue

### 8 & 9 OCTOBRE

Chemin des Artistes

Vernissage et représentations théâtrales  
de café-théâtre le 8 Octobre.

### 15 & 16 OCTOBRE

Exposition de champignons  
à l'espace Cathelin

### 19 NOVEMBRE

Loto du foot

### 26 NOVEMBRE

Pièce de théâtre "nos amis les humains"  
par la p'tite cie de Montéleger  
à l'espace Cathelin

### 3 DÉCEMBRE

Téléthon

### 9 DÉCEMBRE

Marché de Noël de l'école



# LE PETIT JOURNAL DES MONTÉLÉ' JOIE

TOUJOURS EN LIEN AVEC VOTRE VILLAGE



## MARRE DES MOUSTIQUES QUAND VOUS MANGEZ ?

C'est vrai que ce n'est pas agréable surtout quand on est dehors... Mais pas la peine d'acheter un anti-moustique chimique mauvais pour la santé ! Il existe une astuce efficace et naturelle pour éloigner les moustiques facilement.

L'astuce est de faire une bougie anti-moustique avec une orange et des clous de girofle. Regardez, c'est super facile à faire :



1. Prenez une grosse orange.
2. Coupez-la en deux.
3. Videz les deux moitiés pour ne garder que l'écorce.
4. Sur la partie qui sert de couvercle, découpez une cheminée assez large.
5. Plantez des clous de girofle tout autour de la cheminée.

6. Mettez une bougie chauffe-plat dans la partie basse.
7. Ajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de citronnelle sur la cire.
- 8 Allumez maintenant la bougie.
9. Mettez le couvercle.

Et voilà ! Avec cette bougie anti-moustique faite maison, fini les moustiques qui vous piquent quand vous mangez.

En chauffant, la bougie à la citronnelle va faire ressortir les odeurs d'orange et de girofle que les moustiques détestent. Pensez à ajouter des gouttes d'huile essentielle régulièrement quand ça ne sent plus. À la place de la citronnelle, vous pouvez aussi mettre de l'huile essentielle de clous de girofle ou d'eucalyptus. Pensez à faire une cheminée assez large pour ne pas griller le bord. Mettez la bougie dans un lieu sûr, pour ne pas prendre de risque et restez à côté. Pour protéger vos jambes en dessous la table quand vous mangez, vous pouvez aussi utiliser une lampe anti-moustiques comme celle-là.

À votre tour...

## ET POURQUOI PAS EN PARPAING !!

Banc, vase, table de chevet, jardinière, bibliothèque... Une multitude de meubles et d'accessoires peuvent être réalisés avec des parpaings.

En plus de ne coûter que quelques euros, ils ont l'avantage de s'intégrer parfaitement dans nos intérieurs ou nos jardins.

Un banc, un brasero pour le jardin... Un mur de lumière pour réchauffer les fraîches soirées d'été.



## CETTE PAGE EST POUR VOUS !

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour le prochain bulletin : recettes, astuces, histoires drôles, anecdotes, idées, etc..

à l'adresse [mairie@monteléger.fr](mailto:mairie@monteléger.fr) ou dans la **boîte aux lettres de la mairie**.

Merci pour votre participation.

## Pourquoi dit-on que les poissons travaillent illégalement ?

Parce qu'ils n'ont pas de FISH de paie.

## La recette de Julie



### CAPPUCCINO DE BETTERAVE ET FETA

Commencer à fouetter 100g de feta à vitesse soutenue afin de l'attendrir un maximum (au moins 5 minutes). Sans arrêter le fouet, ajouter 15 cl de crème fraîche épaisse et fouetter jusqu'à obtenir la consistance d'une chantilly. Réserver.

Dans un mixeur, déposer 500g de betterave cuite égoutées, de la ciboulette ciselée (quantité selon votre goût), 1 cuillère à café d'huile d'olive et un autre d'huile de noix, 100g de fromage frais et encore 5 cl de crème fraîche. Mixer jusqu'à obtenir une texture lisse.

Verser la mousse de betterave au fond de la verrine. Ajouter une à deux cuillères à soupe de chantilly à la feta sur le dessus (pour une finition plus nette, utiliser une poche à douille).

Saupoudrer de noix concassées et déguster frais.

## Blaque

Un type rencontre un pote dans la rue :

- Salut, Comment vas-tu ?
- Ben... Ma femme est morte ce matin.
- Oh mon pauvre vieux. Écoute, je te donne un conseil, rentre chez toi et noies ton chagrin dans une bouteille de Whisky !
- Oh, mais... Cela ne va pas être possible.
- Ah ? Tu n'as pas de whisky ?
- Non... Je n'ai pas de chagrin !



